

## Procès-verbal provisoire

### 17<sup>e</sup> Assemblée des Délégués de l'ASGT le 2 juillet 2021

**Début : 19h00**

**Fin : 20h00**

**Lieu : Salle Communale de Jussy**

---

*PV à valider lors de l'AD de mars 2022*

#### **Ordre du Jour**

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
  2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 août 2020  
*Disponible sur notre site : [www.a-s-g-t.ch/rapports-annuels](http://www.a-s-g-t.ch/rapports-annuels)*
  3. Rapport de gestion 2020
  4. Compte rendu financier 2020
  5. Rapport des vérificateurs aux comptes
  6. Discussion et approbation des rapports
  7. Fixation des cotisations 2021
  8. Présentation, discussion et approbation du budget 2021
  9. Démissions et Elections :
    - 9.1 Comité
    - 9.2 Bureau
    - 9.3 Désignation d'une Société à la vérification des comptes
  10. Informations et Divers
  11. Propositions des Sociétés
- 

#### **Président :**

- M. Laurent JAKOB

#### **Procès-verbal :**

- Mme Sandra CEREGHETTI

#### **Présences :**

- Sociétés 15
- Délégués 63
- Membres d'honneur 4
- Membres du comité 8
- Membres ayant droit de vote 75
- Majorité = moitié des votants + 1 38

#### **1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs**

Le Président prie l'assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière.

Le Président ouvre la 17<sup>e</sup> assemblée des délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

A nouveau cette année, l'assemblée des délégués a été d'abord reportée et finalement se tient en assemblée restreinte. À cause des restrictions sanitaires dues au Corona Virus, chaque président ou son remplaçant représente l'ensemble des délégués de sa société et a donc le nombre de voix y correspondant.

Elle a été convoquée conformément aux statuts, dès lors les délibérations sont valables. Le Président informe que la tenue du procès-verbal est confiée à la secrétaire, Mme Sandra CEREGHETTI, et signale que cette assemblée sera enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera ensuite effacé.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour :

Aucune demande de modification n'est formulée.

Le Président salue les 15 sociétés représentées membre de l'ASGT.

Certaines sociétés se sont excusées, les présentes sont représentées par leur Président (P), leur remplaçant (R) ou un délégué (D) :

S.T.S.G. Société de Tir Sportif Genève	Jean-Claude ABOUGHANEM (P)
Société de tir Servir Police	Yves CHRISTE (R)
Société des Carabiniers de Carouge	Absente
Société de tir militaire Le Tell	Patrick FRIEDLI (R)
Société de tir de Laconnex	Excusé
Société militaire de Genève, section tir	Jean-Daniel GERBER (P)
Les amis Mousquetaires des Trois Chênes	Excusé
Carabiniers Genevois, section tir	Jean-Michel GIORIA (P)
Société de tir Sous-Officiers et Soldats	Céline BLANC (R)
Société de tir La Fraternelle de Bernex	Laurent FOURNIER (R)
Société de tir La Centrale	Emile FLEURY (R)
Société Chênoise de tir	Absent
Exercices de l'Arquebuse et la Navigation	André MAURY (P)
Société de tir de Veyrier	Laurent JAKOB (D)
Société de Tir de Loisirs Les Avanchets	Absent
Société des Carabiniers de Jussy	David COUTAU (P)
Les Tireurs de Troinex	Laurent JAKOB (D)
Société de Tir Pro Helvetia	Jérôme BLONDIN (P)
Les Amis du Mannequin	Alain BOSSUS (P)
Société de tir de Versoix	Philippe MASMEJAN (R)
Carabiniers Réunis de Satigny (PC)	Absent
Carabiniers Réunis Satigny-Russin-Dardagny	Excusé

Toutes les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, ceci à la demande de l'assemblée (1/4 des présents), la majorité simple est appliquée.

Comme d'habitude, le Président demande que tous les points soumis à l'assemblée soient votés au moyen du bulletin de vote. Le Président ne participe au vote qu'en cas d'égalité.

Au vu du nombre restreint de votant, le Président propose de ne pas nommer de scrutateurs. Mmes Céline BLANC et Sandra CEREGHETTI feront les comptes des votes. Chaque Président ou représentant a reçu une carte de vote avec le nombre de voix correspondant à sa société (ces peuvent être réparties, si désiré). Les membres d'honneur ont reçu chacun une carte individuelle. Le Président signale à l'assemblée qu'une fois encore, pour cause de la COVID-19 et du nombre restreint de place, nous avons malheureusement dû nous abstenir d'inviter les représentants habituels des autorités civiles, militaires, sportives et associatives, et présente toutes ses excuses. La seule invitée était la Maire de Jussy, Mme Anne-Françoise MOREL, mais malheureusement elle était déjà retenue.

Le Président remercie la mairie de Jussy pour la mise à disposition de la salle communale. Il remercie les Carabiniers de Jussy qui gèrent la logistique, ainsi que l'agape qui suit l'assemblée.

## **2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 août 2020**

Le Président rappelle à l'assemblée que le procès-verbal de la 16<sup>e</sup> assemblée des délégués du 19 août 2020 à la Salle des Rois de l'Arquebuse se trouve aux pages 5 à 15 du rapport annuel 2020, ainsi que sur le site de l'ASGT : [www.a-s-g-t.ch/rapport-annuels](http://www.a-s-g-t.ch/rapport-annuels). Le Président soumet le procès-verbal à l'Assemblée pour validation.

Le PV de la 16 <sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués est accepté.
---

## **3. Rapport de gestion 2020**

### **HOMMAGE AUX DISPARUS**

Les noms des membres décédés, communiqués par leurs sociétés, se trouvent à la page 19 du rapport annuel.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour rendre un dernier hommage à nos amis du tir disparus.

**M. Albert ANKER (1929)** Membre d'honneur de la Société de tir Pro-Helvetia. Président de ladite société de 1985 à 1997. Banneret de la Société Cantonale de tir Genevois de 1989 à 2001. Membre d'honneur de l'ASGT depuis 2001.

**M. Roland BERTSCHY (1931)** Membre de l'Arquebuse et Navigation. Responsable des cours des jeunes C50 de l'AGTS de 1993 à 2003. Membre d'honneur de l'ASGT depuis 2004.

**Mme Marie-France BESSON (1953)** Membre de l'Arquebuse et Navigation, commissaire de 2004 à 2008 et de 2012 à 2016.

**M. Adolf BUELER (1932)** Membre de l'Arquebuse et Navigation.

**M. Franco CASONATO (1948)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

**M. Roger CHAVAZ (1956)** Ancien membre du comité de la société des Carabiniers de Jussy.

**M. Jacques CREVOISIER (1947)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

**M. Giuseppe CONTESSOTTO (1935)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

**M. Alain GAUGAZ (1945)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

**Mme Monique GIRARD (1937)** Membre de l'Arquebuse et Navigation, commissaire de 2003 à 2007.

**M. Patrick HENZELIN (1952)** Membre depuis 1984 de la société des Carabiniers de Jussy et membre du comité depuis 1989.

**M. Kurt HOPFGARTNER (1929)** Membre de l'Arquebuse et Navigation, commissaire de 1992 à 2001.

**M. Eduardo JOSE (1964)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

**M. Jean-Michel PELLAT (1946)** Membre d'honneur de l'Arquebuse et Navigation, sous-directeur de tir P25m + PAC de 1993 à 1997. Directeur de tir P25m de 1997 à 2004 et Directeur P10 et C10 de 2009 à 2012.

**M. Franco ZUNINO (1942)** Membre actif de la société de tir de Versoix.

Le Président commence son rapport en rendant hommage à ceux qui propulsent Genève sur les plus hautes marches des podiums au niveau Suisse, en permettant ainsi à notre petit canton d'être reconnu parmi les plus grands. La liste de nos médaillés sur les podiums suisses se trouve en page

20 du rapport annuel 2020. Cette liste est établie sur la base des informations transmises par les sociétés et les chefs de discipline. L'ASGT les remercie. Il y a passablement de concours dans de nombreuses disciplines et il n'est pas facile de tous les suivre. L'ASGT compte sur les sociétés qui sont au plus près des athlètes pour transmettre les informations.

L'ASGT tient à féliciter très chaleureusement ces championnes et champions pour leur investissement et leurs succès. Deux athlètes sortent particulièrement du lot : Jennifer KOCHER et Steve DEMIERRE.

Tous deux performant maintenant à un niveau international, Jennifer KOCHER en Juniors et Steve DEMIERRE en Elite. Jennifer KOCHER continue sa progression au Centre Romand de Performance (CRP) à Lausanne ainsi qu'au centre des cadres de la FST. L'ASGT en est très fière et heureuse, et c'est pourquoi elle reconduit son soutien financier. Il est remis ici un chèque à son Président André MAURY, qui fera suivre avec les félicitations de l'ASGT. Steve DEMIERRE gagne le Prix du Cercle du Général Guillaume Henri Dufour.

## **Rapport du Président**

*« Concernant le rapport de gestion de l'ASGT. 2020 fût une année.... OK, on en parle : L'année avait très bien commencé : des résultats magnifiques à 10m, tant carabine junior que pistolet élite ; un championnat suisse de groupe au pistolet 25m dominé par l'Arquebuse; nos deux athlètes de l'équipe suisse, Jennifer et Steve, sélectionnés pour des compétitions internationales. Et puis soudain la nouvelle tombe, au mois de mars. Un étrange virus se répand dans le monde entier, les gouvernements réagissent (différemment selon les pays). Et nous voilà, tour à tour, interdits de sport, interdits de restaurant, interdits de voyager, repris de sport sous des conditions très strictes, re-interdits, confinés, semi-confinés, presque libres, re-semi-confinés.... Je ne referai pas l'historique, tout le monde en parle, tout le monde le commente, tout le monde sait mieux que les experts. Il manque juste les brèves de comptoir, vu qu'il n'y a plus de comptoir.*

*Dans la pratique, nous nous retrouvons avec des stands fermés, puis vides, puis refermés, des compétitions annulées (vous verrez dans ce rapport le peu de résultats 2020). Et surtout des tireurs démotivés.*

*Et, c'est là qu'il faut réagir et voir le verre à moitié plein. Cette année étrange a montré l'importance des comités, tant FST, cantonaux que ceux des sociétés. Des décisions ont dû être prises, souvent dans l'urgence. Il a fallu réorganiser les entraînements, les concours, les cours JT. Certains ont tiré profit de cette fermeture pour organiser des travaux tant attendus (merci et bravo à Veyrier et à l'Arquebuse), d'autres ont pu se réorganiser et reprogrammer les cours JT (Arquebuse, Pro-Helvetia, Versoix et Veyrier (à Bernex) ont bravé la tempête).*

*Je tiens à relever l'excellence de vos comités, le courage de se réunir (souvent en téléconférence), le suivi donné aux informations. On aurait pu penser que comme les stands étaient fermés, il n'y avait plus rien à faire. Mais au contraire, les comités et l'ASGT ont continué à travailler, à préparer des plans de sorties (pas toujours suivis hélas), à reprogrammer les concours, les tirs (non)-obligatoires (hé oui, même eux ont dû s'adapter), le/les tirs en campagne. Bref un grand bravo à tous et merci à vous pour votre persévérance.*

*Maintenant, nous espérons voir le bout du tunnel, la saison 2021 commence avec encore quelques restrictions, mais nous espérons qu'elles vont fondre comme un virus après le vaccin. Nous avons du pain sur la planche. Tout d'abord remotiver nos tireurs, leur redonner l'envie et le plaisir de venir au stand. Relancer les cours JT, avec un renouveau à Jussy (bravo à eux) sera un premier pas. Cette année 2021 est encore un peu chamboulée, mais les signaux sont au vert (un peu orangé quand même) et il semble que la motivation revienne.*

*Une Association n'est rien sans appui, techniques, financiers et politiques, je tiens à les remercier, même s'ils ne sont pas là ce soir. Je ferai donc bref.*

*Permettez que je remercie en premier, l'ensemble des communes genevoises, qui, par leurs soutiens techniques et financiers, assument leurs rôles actifs au sein de la commission paritaire pour l'entretien des installations des lignes de tir, merci à celles qui accueillent les stands genevois sur leurs terres et qui soutiennent leurs sociétés locales.*

*Je tiens à remercier, au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs genevois, M. Jérôme FELLE, directeur général, de l'OCPPAM, ainsi que toute son équipe, pour le soutien qu'ils portent au tir en général.*

*Mes remerciements à la Commission cantonale d'Aide au Sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir, orientées vers la formation des jeunes.*

*Enfin, mes remerciements aux membres des comités de vos sociétés, aux moniteurs JT, aux moniteurs de tir et responsable des tirs militaires, aux officiers de la commission cantonale et à tous les bénévoles qui permettent de reprendre sereinement nos activités de tir.*

*Pour terminer, je tiens aussi à remercier très sincèrement les membres du Comité, du bureau de l'ASGT et les membres hors comité pour leur précieuse collaboration, un véritable et grand merci à eux, merci de leur aide.*

*Je suis conscient que, sans vous tous, rien ne serait possible, bravo à vous. »*

#### **4. Compte rendu financier 2020**

Le Président passe la parole au caissier, M. David COUTAU qui présente les comptes 2020 remis à l'entrée de la salle.

M. David COUTAU explique à l'Assemblée que l'année 2020 a représenté, en termes comptables, moins de la moitié de l'activité 2019. Et quand bien même, elle s'est terminée sur une perte ordinaire de Frs 3'323.-, ceci est en ligne avec le budget présenté lors la précédente assemblée, de Frs 3'900.- A ceci, s'est ajouté un amortissement exceptionnel de Frs 42'078.- de nos stocks de matériels, sujet soumis et accepté lors de la Conférence des Présidents extraordinaire du 15 avril 2021.

Cette soumission fut motivée, après mûre réflexion, par la nécessité d'actualiser la valeur de nos stocks. En effet, l'ASGT a beaucoup de matériel qui coûte cher, mais n'a pas de valeur de revente ; le poste principal est les médailles. Le résultat est que les actifs ont été grevés d'un amortissement exceptionnel de Frs 42'078.-.au travers des postes suivants :

1. Stock des cartes couronnes, cibles, munitions et médailles.
2. Drapeau de l'ASGT
3. Produits à encaisser antécédents à 2008

Chacun des actifs impactés conserve néanmoins une valeur afin d'être correctement reflétés dans les différents comptes d'activités où ils sont affectés.

Cet amortissement vient en déduction de notre capital. En incluant la perte résultante de l'activité ordinaire, le capital passera de Frs 61'856.- à Frs 17'327.-. Le total des fonds dédiés se monte à Frs 149'316.-.

Concernant le bilan, le résultat de la décision de réorganiser les fonds lors de la dernière assemblée générale est exposé. Les fonds actuels sont dans la partie supérieure du bilan, répartis tels que présentés et acceptés lors de la 16<sup>e</sup> assemblée des délégués du 19 août 2020.

Le caissier expose quelques commentaires sur les charges et les dépenses.

#### Coté des charges :

1. Les manifestations et dons ont été principalement constitués du soutien à nos espoirs, le CRP ainsi que le Match Inter-Cantonal.
2. Les coûts administratifs sont en forte baisse en raison de l'absence de la plupart des déplacements.
3. Les activités sportives ont été touchées de manière inégale, le 300m ainsi que le JT étant les plus impactés. Ce commentaire est aussi valide pour les revenus.

#### Coté des revenus :

1. Aucun revenu pour le repas de l'AG, les versements ayant été intégralement remboursés.
2. Une reprise des revenus publicitaires (+ Frs 750.-).
3. L'absence de contributions JT.
4. Une baisse de 75% de la cotisation complémentaire PO.

#### Côté des subventions :

1. Augmentation de la contribution du Fond du Sport de Frs 900.- à Frs 11'700.-, ceci pour la première fois depuis 2011. Ceci est un message positif et espérons que nos efforts continueront d'être valorisés. Il est à noter cependant que ceci représente Frs 10'300.- annuel de moins par rapport à l'année 2010.
2. Malgré le fait que la Ville de Genève décline notre demande de subvention pécuniaire car nos réserves sont trop importantes, (manque annuel de Frs 2'400.-) ceci est mitigé par la gratuité de l'utilisation du stand aux Bois-des-Frères (valeur : Frs 1'200.-). Nouveauté en 2020, la gratuité de l'utilisation du terrain de Château-Bloch qui a été octroyé (valeur : Frs 792.-). En tout, ceci représente une contribution en nature de Frs 1'992.-

M. David COUTAU rappelle à l'Assemblée qu'il ne faut pas hésiter à faire appel au Fond Du Sport ainsi qu'au Service Des Sports de la Ville de Genève pour des soutiens. Les demandes pour des événements ponctuels semblent être plus favorablement accueilli que des demandes de soutien général. Une attention doit être portée aux délais qui peuvent être particulièrement longs. De plus, la Ville de Genève préfère octroyer des soutiens en nature plutôt que financièrement.

Le Président remercie M. David COUTAU pour ce rapport et pour l'ensemble de son travail tout au long de l'année.

Le Président suggère de répondre aux éventuelles questions après le rapport des vérificateurs des comptes.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

La Société Militaire de Genève, la Société de tir Sous-Officiers et Soldats et la Société de Tir Sportif Genève sont les sociétés désignées, lors de la 16<sup>e</sup> assemblée des délégués du 19 août 2020, pour vérifier les comptes de l'exercice 2020.

Le 4 juin 2021, les trois sociétés étaient représentées pour la vérification des comptes par :

- **Mme Carine PEDRO**, Société de tir Sous-Officiers et Soldats
- **M. Jean-Daniel GERBER**, Société Militaire de Genève
- **M. Jean-Claude ABOUGHANEM**, S.T.S.G. Société de Tir Sportif Genève

M. Jean-Daniel GERBER de la société Militaire de Genève prend la parole et présente le rapport des vérificateurs. Ces derniers recommandent l'acceptation des comptes et du bilan 2020 et remercie M. David COUTAU pour son excellent travail.

Le Président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et leur rapport, ainsi que pour leurs questions et suggestions pertinentes.

## **6. Discussion et approbation des rapports**

Le Président ouvre la discussion sur les trois rapports (de gestion ; compte-rendu financier et vérificateurs).

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe au vote à main levée pour les rapports de gestion, du compte-rendu financier et des vérificateurs aux comptes.

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité, pas d'abstention.

## **7. Fixation des cotisations 2020**

Au vu du rapport financier, le Comité propose pour cette année, de conserver les cotisations annuelles telle que validées en 2018.

- 0 à 15 licences 200.-
- 16 à 30 licences 300.-
- 31 à 50 licences 400.-
- 51 à 100 licences 650.-
- 101 à 150 licences 700.-
- 151 à 200 licences 800.-
- 201 à 250 licences 900.-
- 251 à 300 licences 1'000.-
- 301 à 400 licences 1'100.-
- Plus de 400 licences 1'500.-

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de Frs 2.50 par programme obligatoire et de Frs 5.- pour les programmes des Jeunes Tireurs de première année terminés et de Frs 1.- par licence comme soutien aux activités de Match.

Les sociétés n'ayant pas d'activités « jeunes » contribuent au fond Relève à titre de soutien aux efforts fournis par d'autres sociétés dans ce domaine, et ce pour Frs 150.-/an.

L'année 2020 ayant été exceptionnelle, les cotisations JT et le soutien au fond Relève n'ont pas été facturés.

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée.

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité, pas d'abstention.

## **8. Présentation, discussion et approbation du budget 2021**

Le caissier expose les principales lignes du budget 2021 remis à l'entrée, L'année étant passablement avancée, une partie du budget (produits) intègre des données connues comme : les cotisations (légère baisse), les revenus publicitaires du rapport annuel (forte baisse, recherche de nouveaux sponsors), les revenus du repas de l'AG, une charge nette pour 2021 comme pour 2020, et le soutien aux Matcheurs.

Finalement, il est à remarquer que pour le reste des positions, nous prenons une vision optimiste avec une reprise à 80% de l'activité en intégrant des événements importants, comme le Tir Fédéral et le Match Inter-Cantonal qui sont des charges nettes. Le budget est donc à mi-chemin entre 2020 et 2019. Nous projetons néanmoins à une perte de Frs 5'706.- sur l'exercice.

Il remercie l'assemblée pour leur attention et confiance.

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à la main levée.

Le budget est accepté à l'unanimité, pas d'abstention.

## **9. Démissions et élections**

### **9.1 Démission au comité**

Le Président informe qu'il n'y a pas de démission au comité cette année, et il s'en réjouit.

### **9.2 Election au comité**

Le Président informe que cette année il n'y a malheureusement pas d'élection au comité, et il le regrette.

### **9.3 Réélection du comité**

Les statuts demandent la réélection du comité tous les 4 ans. Cela a été fait en 2020 et donc, il n'est pas nécessaire de la faire.

Le Président informe que le comité actuel est composé de la manière suivante :

M. Laurent JAKOB	Président, Responsable matcheurs, Responsable tirs libres F300m et pistolet.
Mme Céline BLANC	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable carte couronne, Responsable TC, Responsable SAT, responsable du tir des retardataires.
Mme Sandra CEREGHETTI	Secrétaire, Rédactrice du rapport annuel, règlements.
M. David COUTAU	Caissier.
M. Jean-Claude ABOUGHANEM	Responsable C50, administration, des membres, Adjoint au caissier.
M. Philippe MASMEJAN	Responsable P50.
M. Gerhard BARABASS	Responsable C10, Responsable tirs libres C10 et C50.
M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable P10.
M. Henri DEUTSCH	Chef distinctions, Archiviste, Banneret remplaçant.
M. Alain DUCHOUD	Responsable 300m.

Les membres du bureau sont une aide indispensable pour toutes les manifestations et organisations de l'année. Actuellement le Comité a le plaisir de compter parmi eux :

**Hors comité :**

M. Serge FAVRE	Responsable P25.
M. Claude MAILLEFER	Responsable Concours Fédéral de Sociétés C50.
Mme Vivienne DUPPENTHALER	Responsable primes et distinctions C50.

**Membres du bureau :**

M. Frédéric CHOLLET	Webmaster.
M. Jaime CASCAO	Adjoint P50.
M. Patrick FRIEDLI	Adjoint P10, et gestion du stock des médailles.
M. Jonasz FAVRE	Photographe.
M. Patrick WEBER	Banneret.

Le Président informe l'assemblée qu'un nouveau membre a rejoint le bureau en cours d'année en tant que secrétaire, il s'agit de M. Sylvain EQUÉY.

Le Président rappelle qu'il y a des postes toujours ouverts et qu'il est en attente de recevoir des candidatures, même en cours d'année, à savoir :

- Archiviste
- Adjoints pour les responsables 300m, carabine 50m, carabine 10m, et pistolet 25m.

#### **9.4 Election d'une société de vérification des comptes**

La société Militaire de Genève, arrive en fin de mandat comme vérificateur des comptes et se doit d'être remplacée. Selon le tournus, il est proposé la Société de tir des Carabiniers de Jussy.

Pour l'exercice 2021 les sociétés sont :

- **Société de tir Sous-Officiers et Soldats**
- **S.T.S.G. Société de Tir Sportif Genève**
- **Société des Carabiniers de Jussy**

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.
------------------------------

Le Président passe au vote à main levée.

Les sociétés sont acceptées à l'unanimité, pas d'abstention.
--

#### **Informations et divers**

La Fête Fédérale de Tir 2020+1 a lieu en ce moment, non à Lucerne mais décentralisées dans tous les stands en Suisse.

Le Match Inter-Cantonal (MIC) aura lieu les 9 et 10 juillet prochains à Lucerne, il y a 9 équipes genevoises qui y participeront.

Le nouveau règlement du tir sportif (RTSp) est quasiment terminé et devrait être applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

La Conférence des Présidents suisses a accepté le développement du nouveau SAT (AFS) conjointement avec le DDPS. Cela coûtera Frs 1.75 millions.

Les tirs militaires ou les programmes obligatoires sont cette année redevenus obligatoires.

Le Président informe que la 18<sup>e</sup> Assemblée des délégués de l'ASGT se tiendra le 19 mars 2022, au Grand-Saconnex. Elle sera organisée conjointement par les amis du Mannequin et Servir Police. Le Président remercie les deux sociétés.

### **Prix, médailles et challenges**

Comme indiqué dans la convocation, le Comité ne peut malheureusement pas faire de distribution de prix cette année. C'est pourquoi, le Comité a mis dans des enveloppes que M. Henri DEUTSCH distribuera à la fin de cette assemblée, tous les prix et récompenses pour les tireurs. Cette situation est regrettable car c'est toujours un plaisir de récompenser les tireuses et tireurs méritant(e)s, et pour eux, d'être reconnu(e)s devant l'assemblée, voire honoré(e)s par un officiel. Le Président prie donc de transmettre ces récompenses accompagnées de ses vives félicitations aux ayant-droits.

L'ASGT tient aussi à remercier tous les donateurs :

#### Pour les JT et Ado :

- le Service des affaires militaires (OCPAM)
- la Ville de Genève
- l'ASGT
- M. Philippe BON
- M. Michel FRANCEY
- la Société de tir Les Amis du Mannequin
- les Directeurs de cours JT et la FST

#### Pour les autres récompenses :

- le Cercle du Général Guillaume Henri Dufour
- la Société de tir de Versoix
- la Société de tir Servir Police
- la Société de tir de l'Arquebuse et de la Navigation
- la Société de tir de Veyrier
- la Société de tir des Carabiniers de Jussy
- la Société de tir des Carabiniers Genevois
- la FST

Ces sociétés ont offert les prix de groupes pour une période de 5 ans (déjà renouvelée une fois). L'ASGT les en remercie chaleureusement.

La Société de tir l'Arquebuse et de la Navigation gagne pour l'année 2020 la distinction de mérite pour la propagande couronnée de succès du tir populaire à la carabine 50m, prix offert par la FST. Comme mentionné dans le rapport de gestion, la Société de tir l'Arquebuse et de la Navigation a fait des travaux importants dans son stand de Saint-Georges, sur toutes les lignes de tirs et sur les bâtiments. A cette occasion elle a remplacé les cibles électroniques de la carabine C50 par du matériel neuf. Les cibles existantes étant encore en excellent état, la Société de tir l'Arquebuse et de la Navigation en a fait cadeau à l'ASGT. Laurent JAKOB prie son Président, M. André MAURY, de venir vers lui. L'ASGT lui remet une plaquette en guise de remerciement pour ce geste. Le Comité va pouvoir maintenant organiser l'installation de ces cibles à stand de Château-Bloc.

## **10. Proposition des sociétés**

Aucune proposition n'est parvenue au Comité.

### **Mot du Président**

Le Président remercie sincèrement encore une fois les Carabiniers de Jussy pour la mise à disposition de la salle et aussi pour l'organisation de la soirée.

*« Au nom du comité de l'ASGT je vous souhaite une bonne saison de tir 2021, malgré tout, dans toutes les disciplines, du plaisir et de la réussite. Le côté convivial et amical de notre sport, l'absence de violence et le professionnalisme de nos cadres est un exemple et doit le rester. Que vive le tir sportif, le tir en général, que vive l'ASGT, que vive Genève et que vive la Suisse. »*

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour la sortie de la bannière. L'assemblée est levée à 20h00.

La secrétaire : Sandra CEREGHETTI